

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE**  
**A LA CAUTION / AU DEMENAGEMENT**

La première demande d'aide concernant l'année 2019 doit être accompagnée du dossier d'ouverture de droits aux prestations sociales UCA 2019 (formulaire téléchargeable sur <http://class.uca.fr>). Tout dossier incomplet sera renvoyé à l'expéditeur.

Demande à adresser au CLASS sous enveloppe fermée portant la mention « CONFIDENTIEL- NE PAS OUVRIR »

## Informations agent

NOM : ..... Prénom : .....  
Structure / direction / service : ..... N° de sécurité sociale : .....

Vous sollicitez une aide :  à la caution  au déménagement

## Informations concernant le déménagement

Avez-vous déjà bénéficié de l'aide à la caution / au déménagement ? OUI  NON

Si oui, date d'attribution de l'aide précédente : .....

Date du changement de domicile : .....

Ancienne adresse : .....  
.....  
.....

Nouvelle adresse : .....  
.....  
.....

**Toute fausse déclaration entrainera le remboursement de l'aide perçue indûment**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

**Cadre réservé à l'administration**

**Montant du QF**

**Montant à payer à l'agent**

Exercice : 2019

N° Facture :

Certifié exact, le

Compte général : 6474

Compte budgétaire : PG\_SOC

**L'ordonnateur,**

Centre financier : U98ADSOC

N° Projet (EOTP) : DU98ASOCLOGEMENT

## MODALITES POUR LES DEMANDES D'AIDE

### A LA CAUTION / AU DEMENAGEMENT

**La première demande d'aide de l'année civile en cours doit être accompagnée du dossier d'ouverture de droits aux prestations sociales UCA dûment complété.**

#### Conditions d'attribution

- Aide versée dans la limite de 90 % des dépenses engagées (toutes aides déduites) sur justificatif de déménagement et présentation d'une copie du bail précisant le montant de la caution ou d'une facture – déménageurs agréés ou location de véhicule dans le cas d'une aide au déménagement ;
- Dans la limite d'une demande tous les 3 ans ;
- Cette prestation est non cumulable avec l'Aide à l'Installation des Personnels de l'Etat (AIP) et l'aide à l'installation ;
- Quotient familial inférieur ou égal à 15 000 €.

#### Montant de la prestation

QF ≤ 12400 €	12400 < QF ≤ 15000 €
350,00 €	250,00 €

Le montant de la prestation ne peut être supérieur à 90% de la dépense engagée (toutes aides déduites).

#### Qui peut en bénéficier ?

Les bénéficiaires des prestations sociales UCA sont :

- les agents titulaires ou stagiaires de l'Université Clermont Auvergne ;
- les agents contractuels de l'Université Clermont Auvergne sous contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- les agents contractuels de l'Université Clermont Auvergne sous contrat à durée déterminée (CDD), de droit public et de droit privé, d'une durée supérieure ou égale à 6 mois ou ayant à leur actif une période de contrats cumulés de 6 mois.

Les personnels rémunérés à la vacation ne sont pas bénéficiaires de l'action sociale UCA.

#### Comment en bénéficier ?

Le formulaire de demande complété doit être adressé au CLASS, **en format papier exclusivement**, dans le mois qui suit le **déménagement**, accompagné des pièces justificatives obligatoires suivantes :

- Pour une aide à la caution : copie du bail dans son intégralité précisant le montant de la caution ou le montant du dépôt de garantie ;
- Pour une aide au déménagement : facture du déménagement – déménageurs agréés ou location de véhicule ;
- Justificatifs de l'ancienne et de la nouvelle adresse (ex. factures fluides, téléphone, ...);
- Attestation de l'employeur et/ou du Comité d'Entreprise du conjoint concernant le non-paiement d'une aide équivalente (les attestations relatives au versement du supplément familial ne sont prises en compte).

Tout dossier incomplet (pièces justificatives manquantes / non conformes / illisibles, absence du dossier d'ouverture de droit, etc.) sera renvoyé à l'expéditeur. Les demandes effectuées via le courriel seront également renvoyées à l'expéditeur.

**Les prestations sociales versées par l'établissement sont des prestations à caractère facultatif. Elles ne peuvent être accordées que dans la limite des crédits annuels prévus à cet effet.**

#### Service Culture, Loisirs, Action sociale & Sport

Campus des Cézeaux  
7, place Vasarely – CS 60026  
63178 AUBIERE Cedex

#### Gestionnaire de l'action sociale : Nathalie PINEL

Tél. 04 73 40 51 91  
social.class.dvu@uca.fr